



COMMUNE
D'URT

DEMANDE DE LOCATION DE MATERIEL PARTICULIERS

Date de la demande:

UTILISATEUR :

Adresse :

Code Postal Ville

Téléphone

Date du prêt :

Date de retour du matériel :

Lieu de destination du matériel :

CONDITIONS DU PRÊT :

Le matériel sera impérativement retiré en présence d'un responsable de la municipalité et restitué dans les mêmes conditions, et ce le jeudi entre 10h45 et 11h15 sur rendez-vous à l'Espace Culturel et Sportif JEAN CASTAINGS.

Ce matériel sera utilisé exclusivement par des Urtois et pour des manifestations qui auront lieu sur le village.

TARIF : 10 € pour l'ensemble du matériel

Perte ou détérioration : Remplacement à la charge de l'utilisateur.

Retour :

Le matériel sera retourné propre, en bon état, et ce, le mardi entre 8h00 et 9h00 sur rendez-vous à l'Espace Culturel et Sportif JEAN CASTAINGS.

RENSEIGNEMENTS : Espace Culturel et Sportif JEAN CASTAINGS

TEL: 06 31 55 57 83 **MAIL** : reservations@urt.fr



COMMUNE
D'URT

LISTE DU MATERIEL LOUE

INTITULE	QUANTITE TOTALE	QUANTITE SORTIE	QUANTITE RENTREE
Tables 2 m : plateaux	70		
Petites tables en bois	20 tables 26 pieds		
Chaises	86 marrons 20 oranges		
Bancs	135		

Signature de l'agent

Signature de l'emprunteur

Sortie

Retour

Sortie

Retour

RENSEIGNEMENTS : Espace Culturel et Sportif JEAN CASTAINGS

TEL: 06 31 55 57 83 **MAIL :** reservations@urt.fr